




Service Exposition

A l'occasion de la manifestation citée en rubrique, l'équipe de **DAHER Expo** spécialiste en logistique transport pour les foires et expositions internationales, se propose de mettre à votre disposition un savoir faire, des moyens techniques, et un suivi de **qualité**.

Pour cela, vous trouverez dans les pages suivantes nos conseils, afin de vous aider dans la préparation de vos envois pour que nous puissions vous garantir une **prestation fiable**, dans des conditions optimales de **confort et de sécurité**.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au :

 01 49 39 38 69 / 52 72

 01 49 39 38 81

a.simon@daher.com

j.caffin@daher.com

Dans l'attente d'être honorés de vos ordres, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments dévoués.

Alexandre SIMON / Julien CAFFIN
Opérations

Eric ROIGNANT
Responsable Département Expositions

I.F.E
NEW DELHI
7 au 9 Décembre 2006

SERVICES PROPOSES

- A Enlèvement à votre domicile, ou réception à nos quais
- A Groupage, palettisation à nos quais si nécessaire
- A Formalités douanières
- A Mise à fob
- A Fret aérien Paris – New Delhi
- A Frais aéroportuaires en Inde
- A Dédouanement à destination
- A Ré-acheminement au site d'exposition
- A Mise en entrepôt sous douane
- A Livraison sur stand
- A Assistance de notre agent sur site

CALENDRIER

A Date limite de réception des documents :

(Commercial Invoice & Packing List, Certificat Sanitaire ou Certificat d'Analyse ou Certificat Phytosanitaire selon la nature des produits, Certificat d'Origine, Formulaire en annexes)

Documents pour contrôle & obtention de licence d'importation éventuelle : **Le Mercredi 8 novembre 2006 au plus tard.**

A Date limite de réception (produits à température ambiante) :

Produits : **Mercredi 8 Novembre 2006 au plus tard**

TRANSPORT

A Adresse de livraison à nos quais :
(température ambiante seulement)

DAHER INTERNATIONAL
Bâtiment 14 / Magasin E
GARONOR EST
93621 AULNAY sous BOIS Cedex
Att : Julien CAFFIN / Dpt Foires & Expositions
Réf: IFE INDIA 2006

ATTENTION : Jours & Heures de receptions

- Du Lundi au Jeudi : 8h30 – 12h30 // 14h – 17h

- Le Vendredi : 8h30 – 12h // Pas de réception l'après-midi !

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

A Les documents sont à adresser à :

DAHER INTERNATIONAL
Département Foires & Expositions
Bâtiment 14 – Magasin E
BP 550 – Garonor
93621 Aulnay sous Bois cedex
Att : Alexandre SIMON / Julien CAFFIN

A Documents pour les douanes françaises:

- 2 factures en français avec la mention « exportation définitive »
- 2 listes de colisage en français

Rappel : Les alcools devront être sous CRD ou bien accompagnés d'un DAA/DCA/DSA (Document d'Accompagnement des Alcools).

Les délais de transport figurant sur les documents d'accompagnement ne doivent pas excéder 5 jours.

A Documents pour les douanes à destination (cela concerne les envois en exportation définitive) :

Vous trouverez en annexe le modèle de facture « Commercial Invoice & Packing List – Formulaire N° 6 ».

Rappel : Ces documents devront être impérativement complétés (dactylographier).

- 8 Commercial Invoice & Packing List en anglais – Formulaire N° 6 (voir annexes)
- Certificat d'Origine
- Certificat sanitaire originaux, Certificat phytosanitaire originaux, certificat d'Analyse (copie ou interne pour les alcools). Selon la nature des produits.
- 4 exemplaires originaux du Formulaire N° 4 sur papier en-tête de votre société.
- 4 exemplaires originaux du Formulaire N° 5 sur papier en-tête de votre société.

A Tous les documents doivent porter les éléments suivants :

Nom de l'Exposant
C/o IFE INDIA 2006
Pragati Maidan Exhibition center
Pragati Bhawan, Pragati Maidan
HALL N° / STAND N°
NEW DELHI – 110 001

A/ COMMERCIAL INVOICE & PACKING LIST : Modèle de facture pour le dédouanement en Inde concernant les brochures, articles promotionnels, matériel de stand & échantillons agroalimentaires.

Il est important de faire figurer les informations suivantes :

- Nombre de colis
- Poids Brut & Poids Net
- Désignations des articles & produits
- Nomenclature douanière de Bruxelles
- Pour les viandes indiquer le type (ex : beef, chicken)
- Pays d'origine
- Valeur CIF unitaire & totale en US\$
- Pour les produits en température dirigée : Indiquer la température de stockage en degré celsius.
- Ne pas utiliser le mot « Samples »

- Ne pas utiliser les mentions « Non Commercial Value » & « Non Value Declared »

IMPORTANT :

- Les Brochures & Catalogues devront impérativement faire l'objet d'un envoi séparé. Il faudra donc établir un jeu de factures séparées et préparer également un conditionnement dissocié de vos produits. Vous devrez indiquer en bas de votre facture la mention « For Free Distribution, for Promotional Purpose ». La valeur totale de votre facture concernant les brochures & catalogue ne devra pas excéder 30 US\$. Ne surtout pas conditionner vos gadgets & articles promotionnels avec les brochures & catalogues.

B/ COMMERCIAL INVOICE & PACKING LIST POUR LES ENVOIS D'ALCOOLS :

Il est important de faire figurer les informations suivantes :

- Nombre de colis
- Poids Brut & Poids Net
- Quantité Totale de bouteilles par carton
- Volume par bouteille
- % d'alcool par bouteille
- Type d'alcool : Still wine, Sparkling wine, Champagne, Vodka, Whisky etc.....
- Pour les vins : Indiquer la couleur (Red, White, Rosé)
- Indiquer les Millésimes pour les vins
- Indiquer la description complète de l'alcool concerné. Cette rubrique doit refléter avec exactitude le libellé exact figurant sur l'étiquette de la bouteille.
- Nomenclature douanière de Bruxelles
- Pays d'origine
- Valeur CIF unitaire & totale en US\$
- Ne pas utiliser le mot « Samples »
- Ne pas utiliser les mentions « Non Commercial Value » & « Non Value Declared »

Nous vous rappelons que les boissons alcoolisées doivent être dissociées des articles promotionnels ainsi que des échantillons agroalimentaire.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir nous adresser un jeu de factures pour les alcools.

RAPPEL :

Nous vous rappelons que les COMMERCIAL INVOICE & PACKING LIST devront être impérativement dactylographiés. Nous sommes en mesure de vous adresser ces documents par mail afin que vous puissiez les compléter informatiquement.

Tout document rempli à la main sera refusé par les autorités à destination.

Nous vous informons également que les codes douaniers (HS Codes) de vos échantillons devront être mentionnés sur les COMBINED COMMERCIAL INVOICE & PACKING LIST avec le descriptif de vos produits.

Les valeurs des échantillons figurant sur les factures devront correspondre au coût réel de vos produits. Toute valeur fortement réduite pourra faire l'objet d'une amende et réajustement des valeurs ou bien du refus d'importation par les autorités à destination.

Les N° de série pour les appareillages électriques & électroniques devront également figurer sur les COMMERCIAL INVOICE & PACKING LIST.

C/ AUTRES DOCUMENTS REQUIS POUR LE DEDOUANEMENT EN INDE :

Certains produits agroalimentaires & boissons peuvent faire l'objet d'autorisations auprès des autorités gouvernementales indiennes. Il est très important de nous faire parvenir une copie de vos factures au plus tard pour le 6 Novembre 2006 afin de les soumettre à notre agent en Inde. L'obtention de certains permis d'importation peuvent nécessiter plus d'un mois de délais !

Certificat sanitaire original pour la viande, la volaille et les aliments préparés, transformés.

ATTENTION : Nous vous rappelons que les mises en quarantaine et destructions pour les viandes et volailles sont toujours d'actualité. De ce fait nous vous prions de bien vouloir vous assurer que vos échantillons soient bien en conformité avec les exigences concernant les importations en Inde.

Certificat phytosanitaire original pour les herbes, légumes, fruits, plantes etc.

Certificat d'origine pour tous les produits

Certificat d'analyse pour les alcools

ATTENTION :

A Températures de stockage à l'aéroport de New Delhi pour les envois en température dirigée :

Notre agent indien nous a informé que les infrastructures à l'aéroport de New Delhi ne propose que des facilités de stockages à $-6,6^{\circ}\text{C}$ uniquement.

Notre agent en Inde s'efforcera de sortir au plus vite les produits de la zone aéroportuaire afin de les stocker à des températures convenable (Frais à $+4^{\circ}\text{C}$ & Congelé à -18°C).

Mais les délais de sortie de l'aéroport sont dépendants des contrôles douanier !

A cet effet nous ne seront être tenu responsable des dégradations liées aux écarts de température (Ex : Le chocolat et les produits frais ainsi que les congelés nécessitant impérativement du -18°C).

A Envois en température dirigée :

Nous vous rappelons que le frais ($+2^{\circ}\text{C}/+4^{\circ}\text{C}$) doit être dissocié du congelé (-18°C).

Etablir également un jeu de facture séparé par envois.

A Quarantaine en Inde:

Notre agent en Inde nous informe qu'un carton d'échantillons doit être préparé en cas de contrôle douanier à l'aéroport. Cet échantillonnage doit représenter environ 10% de votre envoi. Ce carton

devra être facilement identifiable. En plus du marquage pour le salon, nous vous recommander de bien indiquer **en gras** la mention suivante sur vos cartons pour la quarantaine éventuelle :

**FOOD SAMPLES FOR QUARANTINE TESTING
FOR HYGIENE & ANIMAL & PLANT AND QUARANTINE DEPARTEMENT**

A Les Exportations temporaires:

Les Exportations Temporaires devront impérativement s'effectuer sous Carnet ATA. Nous vous prions de bien vouloir vous reporter aux annexes pour les procurations devant être établies.

EMBALLAGE

Quel que soit le mode de transport utilisé, le matériel sera manutentionné à plusieurs reprises jusqu'à sa livraison sur stand.

A cet effet, nous vous recommandons de prévoir un emballage résistant. (avec calage intérieur, ou matière absorbante).

A Manutentions en Inde :

Notre agent à New Delhi nous a informé que les manutentions à l'aéroport de New Delhi étaient vigoureuses avec des gerbages fréquents entraînant des écrasements & détériorations fréquentes. A cet effet, nous vous recommandons vivement l'utilisation d'emballages résistants. Notre agent indien recommande même l'utilisation de caisses en contre-plaquées ou en agglomérées (Attention à la FUMIGATION).

MARQUAGE

A Chaque caisse ou carton doit être marqué comme suit :

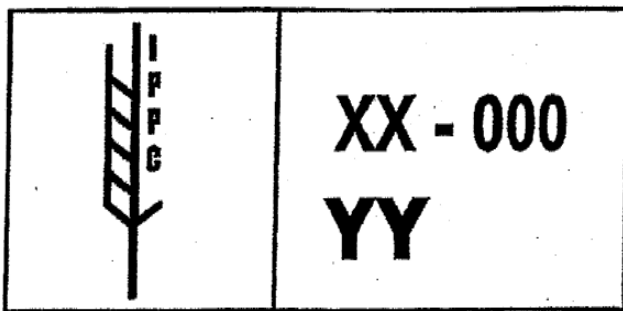
NOM DE L'EXPOSANT
C/o IFE INDIA 2006
N° DE HALL / N° DE STAND
PRAGATI MAIDAN EXHIBITION CENTER
PRAGATI BHAWAN, PRAGATI MAIDAN
NEW DELHI – 110 001
Made in France
« Numéro de colis » (1/10, 2/10 etc....)
Gross Weight : KG
Dimensions (cm) : L x l x H

FUMIGATION

A ATTENTION : Pour les emballages en bois (y compris palettes) , la fumigation est obligatoire.

Les emballages en bois (palettes, caisses,) doivent avoir le marquage selon la norme NIMP15. Nous resterons à votre entière disposition pour tout complément d'information concernant cette réglementation.

Pour votre information, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le modèle du logo IPPC (Norme NIMP15) devant figurer sur vos emballages en bois.



ASSURANCE

Il est important que vos matériels soient couverts par une assurance tous risques Aller, Séjour. Nous vous proposons de souscrire pour votre compte une couverture totale sur ordre écrit de votre part.

Si vous préférez utiliser votre propre compagnie pour vous garantir, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une attestation d'assurance avant le départ du matériel.

ANNEXES

Nous vous adressons en pièces jointes une série de formulaires relatif au salon IFE India 2006.
 Certains de ces documents doivent également nous être adressés **avant le 8 Novembre 2006.**

DAHER Expo / FAX. 01 49 39 38 81

**DEMANDE DE DEVIS
 EXPOSITION: IFE INDIA – NEW DELHI 2006**

SOCIETE :

RESPONSABLE :

TELEPHONE : FAX :

NUMERO DE HALL : NUMERO DE STAND : NIVEAU :

NATURE DE LA MARCHANDISE :

ENLEVEMENT A VOS QUAIS : OUI NON

ADRESSE D'ENLEVEMENT :

TRANSPORT ALLER : OUI NON

MODE DE TRANSPORT ALLER & RETOUR : OUI NON

ETUDE EMBALLAGE : OUI NON

ASSURANCE : ALLER / SEJOUR ALLER / SEJOUR / RETOUR

COLISAGE DU MATERIEL

NBR	POIDS BRUT	DIMENSIONS / LxlxH EN CM	VALEUR EN FRF	DEFINITIF / TEMPORAIRE
